

Réf: Dossier 324545

Avis de constitution

SOCIETE « FAST DELIVERY SERVICES EXPRESS » en abrégé « FDS EXPRESS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU CITE  
HARMONIE, Lot 17, Ilot 155

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 18 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAST DELIVERY SERVICES EXPRESS » en abrégé « FDS EXPRESS »

Objet : Transport maritime, transport de marchandises, transport de personnes et de courrier, transport en tout genre, Construction, Gestion immobilière, Hôtellerie, Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location-gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU CITE  
HARMONIE, Lot 17, Ilot 155

Dirigeant(s) Mlle KONDE JOAN IRIS DESIREE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06256 du 12/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41555/GTCA/RC/2024 du 12/07/2024

